

Éditorial

Toujours plus de la même chose ?

Just more of the same?

Pascal RICHARD

Rédacteur
en chef-adjoint
de *Perspectives Psy*
pric2@wanadoo.fr

Il y a maintenant un peu plus de 8 ans – c'était peu de temps après le funeste « Discours d'Antony » du Président Sarkozy -, nous publions dans ces colonnes, avec mon collègue Martin Pavelka, un éditorial dans lequel nous nous inquiétons des signes venant alors témoigner de « la fin d'une vision humaine, centrée sur la clinique du sujet, de notre discipline » (Richard et Pavelka, 2009). C'était l'époque du Rapport sur les missions et l'organisation de la Santé mentale et de la psychiatrie (dit Rapport Couty); c'était aussi celle de l'Appel des 39, dénonçant « une psychiatrie servant au maintien de l'ordre sécuritaire stigmaté de l'asservissement de la population par la peur ».

Où en sommes-nous maintenant ?... Il faut bien reconnaître que l'effroyable multiplication des actes de terrorisme et leurs cortèges d'horreurs ne semblent pas favoriser chez nos politiques un travail de pensée s'appuyant, ainsi que nous le préconisons en 2009, sur la connaissance multidimensionnelle, la prise en compte du principe d'incomplétude et d'incertitude, et la reconnaissance des liens.

Bien au contraire, on a vu cet été un ministre de l'Intérieur prôner la mobilisation des psychiatres contre le terro-

risme ainsi que leur collaboration avec les forces de l'ordre « de manière à essayer de parer à cette menace terroriste individuelle ».

Les réactions ne se sont pas faites attendre.

Dans l'édition électronique du *Monde* du 21 août dernier, notre confrère David Gourion (2017a), après avoir rappelé que l'éditorial paru dans le *BJM* en 2016 montrait que les données disponibles ne confirmaient pas l'idée que les terroristes sont essentiellement des malades mentaux (Bhui K *et al.*, 2016), évoque la remarque de Hannah Arendt : « c'est dans le vide de la pensée que s'inscrit le mal ». Quelques jours plus tard, dans l'édition papier du même quotidien (Gourion D., 2017b), il souligne « on aimerait entendre la ministre de la santé dire : “Je vais mettre plus de moyens, de lits, d'infirmiers, de médecins, de structures pour la réinsertion”, plutôt que d'entendre le ministre de l'intérieur dire qu'il va nous transformer en mouchards ».

Au même moment, le Conseil National de l'Ordre des Médecins (C.N.O.M, 2017) publie un communiqué pour rappeler que « le code de déontologie est très clair : la confidentialité entre le médecin et le patient est absolue. C'est un principe essentiel dans la relation de

confiance qui lie les professionnels à leurs malades ». Après avoir préconisé « la pleine application des textes en vigueur, et en particulier ceux du code pénal qui s'adressent à tout citoyen, plutôt que de créer de nouvelles dérogations au sujet desquelles on ne peut mesurer les possibles dérives ultérieures », il conclut : « dans un régime de libertés, la coopération des médecins ne peut se faire qu'avec les autorités de justice. Il en va du respect des principes fondamentaux de notre République ».

De son côté, le Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (S.P.H., 2017), après avoir également rappelé que « des procédures légales encadrent la levée du secret médical lorsque le signalement d'un risque s'avère nécessaire » et avoir souligné que « l'expérience clinique quotidienne montre que les personnes atteintes de pathologies psychiatriques lourdes sont perméables aux émotions nourries par le traitement médiatique des événements, mais d'avantage comme personnes vulnérables soumises aux angoisses et aux risques de rechutes, que comme acteurs de comportements organisés agressifs », appelle les ministres à la « prudence dans leurs annonces porteuses de risque d'amalgames. Outre les effets de stigmatisation des malades mentaux, elles ne doivent pas entraîner des décisions inefficaces en matière de sécurité et préjudiciables aux conditions de confiance nécessaires aux soins de psychiatrie générale ».

Ce risque d'amalgame est également dénoncé par l'Inter-syndicat National des Praticiens Hospitaliers (I.N.P.H.), qui rappelle que « police et psychiatrie n'ont jamais fait bon ménage, cela renvoie à certains régimes politiques », et par le Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (S.P.E.P.), qui réclame que les réflexions sur l'existence d'une

psychopathologie de la radicalité se déroulent « de manière sérieuse, sereine, concertée » (Cordier C., 2017).

Le président du Syndicat des Psychiatres Français (S.P.F.) déclare que « faire l'amalgame entre terrorisme et troubles mentaux était méconnaître le corps médical et la justice » tandis que le président de la Fédération Française de Psychiatrie (F.F.P.) souligne également que « l'amalgame entre terrorisme et maladie mentale n'a pas de sens d'un point de vue scientifique, juridique et moral » et que « la radicalisation est un sujet très difficile et inquiétant qui fait déjà l'objet de travaux en cours sur la prévention mais c'est avant tout un problème politique et non pas psychiatrique », avant de conclure : « Les actes terroristes poussent les états qui en sont victimes à devenir radicaux et à rompre avec les principes fondamentaux des sociétés occidentales ». (Moison L., 2017)

Cet amalgame est tout aussi vigoureusement dénoncé par l'U.N.A.F.A.M. (2017), pour qui « la politique sécuritaire, nécessaire en ces temps d'attaques terroristes, ne peut se confondre avec une atteinte aux libertés pour les personnes en souffrance psychique ».

On le voit, le tollé est général dans le monde de la psychiatrie ; enfin... presque.

Dans un article du *Journal du Dimanche* (Valdiguié L., 2017), le président de la Société française de psychocriminalistique, Patrice Schoendorff s'insurge : « La psychiatrie française, longtemps dominée par la psychanalyse, s'arc-boute derrière le secret médical. Certes, mais travailler avec la justice ou la police, ce n'est pas en soi, violer le secret médical. Nous aurions besoin de davantage de pragmatisme ». Adeptes du profilage, il estime que « nous sommes bien face à des attaques

terroristes perpétrées par des personnes en souffrance psychologique manifeste » et il met en avant la possibilité de repérer, au-delà des « idéologues embrigadés [qui] ne concernent que la justice », une deuxième catégorie de terroristes, « celle des individus souffrant de troubles de la personnalité, de l'identité, des personnes fragiles qui peuvent basculer et passer à des actions violentes », et même une troisième catégorie, les *copycats*, dont les comportements résulteraient d'un effet, favorisé par les médias, de contagion de phénomènes de violence (de la même façon que l'*effet Werther* serait à l'origine de suicides). Et l'on retrouve ce que disait le ministre de l'Intérieur pour tenter de relativiser ses premiers propos (tout en continuant de préconiser la collaboration des psychiatres) : « Un certain nombre d'esprits faibles peuvent se laisser entraîner à des actes de mimétisme ».

Lors un entretien paru dans *Le Point* (Leplongeon M., 2017), S. Hefez trouve « maladroite » cette dénomination « d'esprits faibles » mais, pour lui, « il est clair qu'il y a un certain nombre de malades psychiatriques qui peuvent passer à l'acte. Le passage à l'acte est quelque chose de contagieux. C'est vrai pour le suicide, c'est vrai pour le terrorisme ». Il est convaincu que « la radicalisation a de plus en plus à voir avec la psychiatrie et [...] que de plus en plus de profils psychiatriques vont passer à l'acte ». S'il trouve « absurde de prétendre que la radicalisation islamiste est une maladie mentale », il estime cependant que « des problématiques psychiatriques sont néanmoins présentes chez un certain nombre d'embrigadés ». Il conclue toutefois : « Entre ce qui relève de la société, du fait religieux, des trajectoires psychiques et des parcours personnels, les raisons sont

multiples et il n'y a pas d'explication univoque ».

Face à cette cacophonie, sur un sujet si alarmant, la réaction du Ministère de la Santé, interrogé par *Hospimédia.fr* le 25 août, se veut apaisante et rassurante : « il ne s'agit absolument pas de modifier quoi que ce soit dans la pratique des médecins [...] et il n'y a aucune intention de modifier leur cadre d'exercice, ni le cadre réglementaire ni le cadre législatif ». Certains y ont vu la perspective d'un possible travail de pensée...

Las ! Au moment où la dernière main est mise à la publication du présent numéro de *Perspectives Psy*, le Président de la République, dans son discours au préfet du 5 septembre (Macron E., 2017), revient sur ce débat sensible : « Nul ne peut expliquer à nos concitoyens que lorsqu'un individu a été signalé à tous les services, est identifié comme dangereux, [il puisse], sans aucun lien avec le ministère de l'Intérieur [...], être libéré d'un hôpital psychiatrique où il se trouve, alors même que chacun sait qu'il incarne une menace pour le reste de la collectivité ». Et il annonce qu'il a « demandé à la ministre des Solidarités et de la Santé de proposer pour la fin de l'année une vraie stratégie en matière de psychiatrie et de pédopsychiatrie pour, qu'au-delà de ces symptômes extrêmes que nous observons sur le terrain, on puisse apporter une réponse concrète à ce nouveau fait social qui est bien là »...

La rentrée va être tonique ! Et je ne peux que recommander aux fidèles lecteurs de notre revue de tout à la fois prendre des forces et affuter leurs arguments pour un débat aux implications cruciales pour l'avenir de la psychiatrie, de la santé mentale, de la vie

quotidienne des patients... et de notre démocratie.

Pour cela, quoi de mieux que de se plonger dans la lecture des deux dossiers que nous leur proposons dans ce numéro ? Celui que coordonnent M. Vuillod et J. Fortineau souligne les perspectives offertes par les *Cliniques et soins contemporains* ; et la 2^e partie du dossier coordonné par G. Gachnol sur *Les Attentats* démontre l'engagement des psys dans la prise en charge des victimes et l'importance des actions préventives. Un article d'un collègue russe rappelle les dégâts psychiques occasionnés, sur plusieurs générations, par un régime totalitaire et inquisiteur.

Enfin, tant il est vrai que la psychiatrie est d'abord un humanisme, je ne peux que chaudement recommander à tous la lecture du livre de P. Delion que nous présente M. Wawrzyniak.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bhui K., James A., Wessely S. (2016). Oversimplification and lack of evidence stigmatise people with mental illness and impede prevention efforts. *BMJ* ; 354 :i4869.

C.N.O.M. (2017). Risque terroriste : ouvert au dialogue avec les autorités, l'Ordre rappelle les principes fondamentaux de l'exercice médical. <https://www.conseil-national.medecin.fr/node/2266>

Cordier C. (2017). Les psychiatres hospitaliers redoutent le retour d'amalgames entre maladie mentale et dangerosité. <http://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20170823-societe-les-psychiatres-hospitaliers-redoutent-le-retour-d>

Gourion D. (2017a). Terrorisme : les psychiatres n'ont pas vocation à collaborer avec le ministère de l'intérieur. <http://www.lemonde.fr/idees-tribunes/4.html>

Gourion D. (2017b). L'État islamique ne recrute pas dans les hôpitaux psychiatriques (entretien). *Le Monde*, édition du 24 août, 10.

Leplongeon M. (2017). Terrorisme : « de plus en plus de profils psychiatriques vont passer à l'acte ». http://www.lepoint.fr/justice/terrorisme-de-plus-en-plus-de-profil-psychiatriques-vont-passer-a-l-acte-23-08-2017-2151747_2386.php

Macron E. (2017). Discours du Président de la République aux préfets du 5 septembre 2017. <http://www.elysee.fr/declarations/article/discours-du-president-de-la-republique-aux-prefets-du-5-septembre-2017/>

Moison L. (2017). L'amalgame entre terrorisme et maladie mentale n'a pas de sens. http://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/lamalgame-entre-terrorisme-et-maladie-mentale-na-pas-de-sens_2350947.html

Richard P., Pavelka M. (2009). "Quousque tandem ?". *Perspectives Psy* ; 48 (1) : 5.

S.P.H. (2017). Communiqué en date du 22/08/2017. <https://sphweb.fr/wp-content/uploads/2017/08/re%CC%81action-SPH-terrorisme.pdf>

U.N.A.F.A.M. (2017). Stigmatisation : psychiatrie et radicalisation. <http://www.unafam.org/stigmatisation-psychiatrie-terrorisme-radicalisation.html>

Valdigué L. (2017). Les "copycats" de Daesh. *Le Journal du Dimanche*, édition du 27 août, 13.

Communiqué

SÉMINAIRE BABYLONE Psychanalyse & Littérature

Lundi 6 novembre 2017, 20 h 30 LITTÉRATURE

Département de Psychiatrie de l'adolescent et de l'adulte jeune

Institut Mutualiste Montsouris - 42, boulevard Jourdan - 75014 Paris -

Salle de conférence de l'IMM, Hall d'accueil - M^o Porte d'Orléans -

RER Cité Universitaire - Tram : Montsouris

Edmundo GOMEZ MANGO - De la naissance de l'enthousiasme poétique dans l'âme adolescente.

Friedrich Hölderlin, Alejandra Pizarnik

Discutante : Anne-Marie SMITH-DI BIASIO

Contact : corinne.dugre-lebigre@imm.fr

Tél. : 01 56 61 69 80